



## **Appel à candidatures pour la sélection de vingt-huit (28) boursiers pour la formation de Master en santé de reproduction et Master en management des services de santé**



### **I- CONTEXTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au sahel (SWEDD) a prévu l'octroi de vingt-huit (28) bourses de formation en master d'une durée de deux (2) ans pour la rentrée académique 2023-2024 qui démarre en septembre 2023. Elles sont réparties comme suit :


- quinze (15) en santé de la reproduction à l'Ecole national de Santé publique (ENFS) de Niamey au Niger ;
- treize (13) en management des services de santé à l'Institut national de Formation en Soins de Santé (INFSS) de Bamako au Mali.

L'objectif de cette offre de formation est d'améliorer la couverture de la disponibilité du personnel qualifié d'une part, pour l'offre des soins de Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile du secteur et d'autre part, pour la gouvernance des services de santé aux différents niveaux de la pyramide sanitaire.

### **II- CONDITIONS D'ACCES A LA BOURSE DE MASTER EN SANTE DE REPRODUCTION**

Outre les conditions de départ en formation prévues au décret 2008-812 du 31 décembre 2008, les candidats devront remplir les critères suivants :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'une licence dans l'une des spécialités suivantes : soins infirmiers, soins obstétricaux, sciences juridique, sciences sociales, sciences de gestion ;
- être un agent de l'Etat ou un agent émargeant au budget autonome des hôpitaux, des structures privées faisant office d'hôpital de zone ou des structures sous tutelle du Ministère de la Santé ;
- avoir accompli un minimum de trois (3) années de services effectifs après la titularisation pour les fonctionnaires de l'Etat ou quatre (4) années de services effectifs après la période d'essai pour les contractuels de l'Etat ;

- 
- avoir accompli trois (3) années de services effectifs après un stage précédent d'une durée supérieure ou égale à neuf (9) mois ou après succès à un concours professionnel ;
  - être à plus de dix (10) ans du départ à la retraite ;
  - accepter la garantie de retour sur investissement conformément à la loi 2020 N° 36 du 28 décembre 2020 sur l'insertion et la réinsertion des allocataires de bourse d'étude et de stage en République du Bénin.

### **III- COMPOSITIONS DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités fournir les pièces suivantes :

- une demande de bourse de formation adressée au Ministre de la Santé par voie hiérarchique précisant la filière de formation choisie ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une copie du certificat de première prise de service ;
- une attestation de travail ;
- une copie de l'IFU ;
- une copie légalisée du diplôme admis pour la formation sollicitée.

### **IV- DELAI ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS**

Les candidatures au titre du présent avis seront soumises uniquement sur la plateforme du ministère de la santé, accessible à l'adresse suivante : « <https://emploisante.gouv.bj> ». **Les versions physiques seront déposées au niveau des secrétariats administratifs des directions départementales de la Santé.**

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne et déposés aux services indiqués pendant la période de quinze (15) jours allant du **31 juillet au 14 août 2023**, à minuit, date de fermeture du site pour le dépôt.

### **VI- MODE DE SELECTION**

La sélection se fera en deux étapes, à savoir :

- présélection des candidats sur étude des dossiers basée sur les conditions d'accès à la bourse énumérées au point II ;

*Handwritten signature*



- test écrit des candidats présélectionnés.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à prendre part au test écrit, par les canaux digitaux et par affichage dans les directions départementales de la Santé et au Ministère de la Santé.

### **Notez Bien**

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à se rapprocher des directions départementales de la Santé ou à porter leurs préoccupations dans le menu "*contact*" de la plateforme "*emploisante.gouv.bj*".

Cotonou, le 28 JUIL 2023



*Ben*

**Benjamin L. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé